



ORDRE DES  
AVOCATS  
DE PARIS

LE BULLETIN  
DU BARREAU  
DE PARIS  
N°22  
20 juin 2006

### 192 Conseil

### 193 Informations

- Service allégé d'été
- Cahiers sociaux
- Assemblée générale et élections au Conseil consultatif de la Carpa
- Adjugé... consignez !

### 194 Agenda

- Garde à vue
- Tour de Paris du Droit Social
- Conférence AJFB

- Greffe des référés du TGI
- Mardis de l'ADJ
- Réforme de la procédure civile
- 1<sup>re</sup> convention de droit économique

### 195 Commissions ouvertes

### 196 Vie du Palais

- Association Lou Mesclun
- Concours de la Conférence
- Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris

- Secrétaires et anciens secrétaires de la Conférence
- Place Dauphine, Place du Barreau

### 197 Carnet

- Dons à la bibliothèque
- Décès

### 198 Barreau de Paris Solidarité

- Cycle de conférence de sensibilisation au droit de la solidarité

# Le Bulletin

## Les commissions ouvertes du Barreau de Paris

### Editorial

Yves Repiquet  
Bâtonnier de l'Ordre

Les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris ont été créées en 1997 par M. le Bâtonnier Bernard Vazier.

Leurs membres sont des avocats reconnus pour leur compétence, dans leurs spécialités.

Elles ont pour mission de contribuer à l'information de l'Ordre, à la formation continue des avocats et à l'évolution du droit.

Elles se réunissent plusieurs fois par mois. Leur coordination est assurée par M. Jean-François Péricaud et, en liaison avec le Conseil de l'Ordre, par M. Jean-Pierre Forestier, Membre du Conseil.

Depuis 2005, est publié un recueil de synthèse de leurs travaux, véritable «mine» juridique pratique : «L'avocat dans la Cité»\*. Distinctes des Commissions du Conseil de l'Ordre, elles sont ouvertes à tous les avocats qui souhaitent participer à leurs travaux et reçoivent, lors de leurs colloques, des personnalités du monde judiciaire et économique : magistrats, parlementaires, professeurs de droit, juristes d'entreprises...

Lieu de rencontres, d'échanges de réflexion et d'expériences, leur nombre (plus de 25) n'a cessé de croître depuis leur création, car elles répondent au souci constant manifesté par l'Ordre des avocats, d'assurer la promotion du droit.

Leurs travaux, contribution essentielle à l'enrichissement de leur action, leur permettent de défendre les propositions d'évolution nécessaire de la législation et de formuler les observations utiles sur les projets sur lesquels elles sont consultées, avec la double autorité de l'intelligence de la réflexion et de la sage expérience de la pratique.

Qu'encore une fois, celles et ceux qui se dévouent ainsi au bien commun en soient chaleureusement remerciés.

\* Le tome 1, publié aux Editions Lamy, sera présenté en librairie en septembre 2006. Le tome 2 est en cours de rédaction.

## Le Conseil

Séance du Conseil de l'Ordre  
du mardi 13 juin 2006

### Présentation des comptes

Lors de sa séance du 13 juin 2006, le Conseil de l'Ordre a procédé à l'examen, en vue de leur approbation, des comptes de l'Ordre des avocats et de la Carpa qui traduisent l'exécution des budgets votés par le Conseil lors de sa séance du 14 décembre 2004.

MM. Jean-Charles Krebs, MCO, Secrétaire de la Commission des finances et membre du Comité directeur de la Carpa, Jean-Christophe Barjon, AMCO, Secrétaire Général de la Carpa et Michel Paradis, avocat à la Cour, Trésorier de la Carpa, ont fait au Conseil rapports sur les comptes.

Comme les années précédentes, ces comptes feront l'objet d'une publication spéciale et détaillée.

#### • Ordre des avocats

Du fait d'une gestion rigoureuse, les comptes traduisent un total de charges d'exploitation de 21 659 369,00 € soit une progression, par rapport à l'exercice 2004, limitée à 0,67%.

Avec 170 salariés, contre 171 l'année précédente, et malgré une progression du nombre d'avocats de près de 3,5%, l'Ordre a pour première charge les coûts salariaux.

Ceux-ci ont toutefois été maîtrisés puisqu'ils ont été, par rapport au budget voté, en retrait de 8,7%.

Les ressources propres de l'Ordre sont constituées par les cotisations dont le montant brut s'est élevé à 14 480 174,00 €. Ces cotisations ne doivent pas être confondues avec les primes d'assurances qui se sont élevées à 18 634 000,00 € mais qui ne constituent pas une ressource pour l'Ordre. Grâce, notamment à l'appréciation des rendements et à la qualité des

placements financiers effectués, les produits financiers se sont élevés à 6 969 344,00 €, excédant très sensiblement les prévisions budgétaires.

#### • Carpa

Les comptes de la Carpa traduisent, quant à eux, deux tendances : d'une part l'augmentation des dépôts qui apparaît liée à l'extension des activités des avocats vers les domaines du droit des affaires, et d'autre part l'appréciation, constatée au cours de l'exercice 2005, du rendement des placements financiers.

C'est ainsi que le produit des managements de fonds s'est élevé à 22 854 344,00 € soit, par rapport au budget, une surperformance de 18 %. Les ressources de la Carpa permettent à celle-ci de satisfaire aux mis-

sions qui lui sont dévolues par l'article 235-1 du décret du 27 novembre 1991 ; c'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2005, elle aura notamment contribué pour 2 721 900,00 € à la formation professionnelle, pour 7 419 212,00 € à la protection sociale (APBF - CNBF et allocation Poignard), et pour 1 410 819,00 € à l'accès au droit.

Après avoir entendu les rapports de gestion, ainsi que de certifications légales du cabinet Mazars et Guérard, Commissaires aux comptes, le Conseil de l'Ordre a approuvé les comptes de l'Ordre des avocats et de la Carpa et, en conséquence, a donné quitus à M. le Bâtonnier Jean-Marie Burguburu de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

### Résolution sur l'aide juridictionnelle

Le Conseil de l'Ordre, en sa séance du mardi 13 juin 2006, a adopté la résolution suivante :

«L'accès au droit est un fondement de la démocratie et un pilier de la justice.

Ces principes impliquent le devoir de l'Etat d'assumer à l'égard des avocats ses obligations financières en matière d'aide juridictionnelle.

Aucune réévaluation de l'indemnisation des avocats en charge de l'aide juridictionnelle n'est intervenue depuis 3 ans tandis que s'est considérablement élargi le champ de l'obligation qu'assument à ce titre les avocats.

Solidaire du CNB et de la Conférence des Bâtonniers, solidaire de l'ensemble des avocats, le Conseil de l'Ordre des avocats de Paris exige une réévaluation immédiate de 15% de l'indemnisation de l'aide juridictionnelle conformément aux engagements pris en 2003 par l'Etat mais non tenus.

Le Conseil demande également que soit mise en œuvre, sans délai, une refonte complète du système d'aide juridictionnelle, afin que l'Etat cesse de transférer sur les avocats la charge des engagements financiers qui lui incombent au titre de l'accès au droit des justiciables.»

### Dernière minute

Le gouvernement a fait connaître le 15 juin sa volonté de maintenir sa décision de transférer le TGI sur le site de Tolbiac et de lancer un «concours d'idées».

Le Barreau a déjà fait connaître son opposition au déménagement hors de l'île de la Cité, du Tribunal de grande instance.

Le Bâtonnier poursuit ses démarches auprès des pouvoirs publics pour qu'une solution, prenant en compte les réels intérêts des justiciables dont les avocats sont les représentants, et des autres professionnels de la Justice, soit trouvée. Il tiendra le Barreau informé de la suite donnée à ces contacts et discussions.



Retrouvez tous les numéros du BIM sur notre site Internet [www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

## Informations

### Service allégé d'été

L'ordonnance fixant le calendrier des audiences du tribunal d'instance du 16<sup>e</sup> arrondissement durant la période des vacances d'été, du **lundi 17 juillet au dimanche 3 septembre**, est disponible auprès des appariteurs de l'Ordre.

Renseignements :  
Tél. : 01 45 04 44 82 – Fax : 01 45 04 86 88

### Cahiers sociaux

Le n° 181 des cahiers sociaux du Barreau de Paris (juin 2006) vient de paraître.

Au sommaire :

● **2 articles de doctrine :**

- «Égalité homme-femme» ;
- «Égalité des chances, le destin perturbé» ;

● **4 articles de jurisprudence :**

- «Indemnisation du salarié protégé licencié abusivement» ;
- «Sanction du Plan social insuffisant» ;
- «Obligation de sécurité de résultat et sécurité des travailleurs» ;
- «Mandataire salarié ou salarié non mandataire» ;

● **et 49 sommaires d'arrêts** rendus par la Cour de cassation, accompagnés chacun d'observations.

Abonnements : CSBP  
Mme Florence Delauney, Service diffusion  
Tél. : 01 44 32 01 60  
Fax : 01 44 32 01 61  
E-mail : [diffusion@gazette-du-palais.com](mailto:diffusion@gazette-du-palais.com)

### Le Bulletin sur internet

Chaque lundi, en avant-première, retrouvez le Bulletin du Barreau de Paris sur le site :  
[www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

## Assemblée générale et élections au Conseil consultatif de la Carpa

La précédente communication (Bulletin n°21) contenant un certain nombre d'erreurs, nous publions le texte rectifié dans son intégralité :

### Assemblée générale de la Carpa

L'Assemblée générale de la Carpa de Paris se tiendra le **jeudi 6 juillet à 18h** à l'Auditorium de la Maison du Barreau. Tous les avocats du Barreau de Paris y sont conviés.

### Ordre du jour :

- Introduction de M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre ;
- Rapport d'activité de M. Jean-Christophe Barjon, AMCO, Secrétaire Général de la Carpa ;
- Présentation des comptes 2005 par M. Michel Paradis, avocat à la Cour, Trésorier de la Carpa ;
- Rapport du Conseil Consultatif par M. Loïc Dusseau, avocat à la Cour, Président du Conseil consultatif ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Questions diverses.

L'Assemblée générale et la proclamation des résultats de l'élection au Conseil consultatif seront suivies d'un cocktail.

### Élections au Conseil consultatif de la Carpa

L'élection pour le renouvellement du mandat de 10 membres au Conseil Consultatif de la Carpa se déroulera le **6 juillet de 17h à 19h** à la Maison du Barreau.

En application des articles 11 et 12 des statuts de la carpa, il sera procédé à l'élection de 10 nouveaux membres, en remplacement des membres sortants.

Seront élus les candidats ayant recueilli, à l'issue du seul tour de scrutin, le plus grand nombre de voix.

### ● Procurations :

Le vote par procuration est admis.

Le modèle de pouvoir peut être retiré auprès des appariteurs de l'Ordre et à l'accueil de la Carpa au 11 place Dauphine.

Un mandataire ne peut être porteur de plus de 5 (cinq) procurations.

### ● Candidatures :

Les candidatures pourront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé au Secrétariat Général de la Carpa au 11 place Dauphine, auquel elles devront parvenir au plus tard le **vendredi 30 juin 2006** avant 18h

Renseignements :  
Mme Danièle Wertheimer  
Tél. : 01 44 32 49 75

## Adjugé... Consignez !

M. Denis Talon, AMCO, rappelle judicieusement dans le Bulletin n°82 de l'UNCA du 2 mai 2006, un arrêt de la chambre commerciale du 12 avril 2005 (Dalloz 2005 – page 1306), qui met le doigt sur une cause importante de sinistres en matière d'adjudication.

Comme vous le savez, la Carpa est une association de la loi de 1901 disposant d'une personnalité morale propre et par là même distincte de l'Ordre lui-même.

Le cahier des charges indique à l'adjudicataire entre les mains de qui le prix de son acquisition doit être consigné ; il fait la loi des parties.

Si par erreur vous consignez entre les mains du Bâtonnier alors que c'est la Carpa qui est désignée par le cahier des charges ou réciproquement, vous n'avez pas en fait effectué la consignation, ce qui entraîne le double risque, d'une part d'une folle enchère, et d'autre part de ne pas suspendre le cours des intérêts.

Comme on le voit, un cahier des charges est suffisamment passionnant pour être lu à fond et respecté dans ses moindres détails.

**Bruno Richard, AMCO**

Directeur du Bureau des Assurances  
Tél. 01 44 88 59 82 - Fax. 01 44 88 59 98  
E-mail : brichard@avocatparis.org

## Agenda

### Garde à vue

L'association Droit et Démocratie organise, avec le soutien du Magazine Culturedroit, un colloque le **lundi 26 juin à 17h** à l'auditorium de l'Hôtel de Ville, 4 rue Lobau – 75004 Paris, sur le thème «Garde à vue : quelle réforme ?».

Interviendront notamment M. Jacques Ribs, Président de «Droit et Démocratie», M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, M. Alvaro Gil-Robles, ancien commissaire européen aux Droits de l'Homme, M. Christophe Caresche, Député, vice-président de la commission parlementaire d'Outreau, adjoint au maire de Paris, M. Georges Fenech, Député, membre de la commission parlementaire d'Outreau, M. Olivier Damien, Secrétaire général du syndicat des commissaires et hauts-fonctionnaires de la police nationale, M. Patrick Mauduit, Commandant de

police, conseiller technique du syndicat Synergie-officiers, M. Serge Portelli, Vice-président du Tribunal de grande instance de Paris.

Renseignements et inscriptions :  
M. Stéphane Bonifassi, Secrétaire général,  
7 rue de Madrid - 75008 Paris  
Tél. : 01 44 90 17 10 - Fax : 01 44 90 17 30  
E-mail : s.bonifassi@lebray.fr

### Tour de Paris du Droit Social

M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, a mandaté M. Laurent Samama, MCO, pour organiser, en collaboration avec M. François Perreau, Directeur Général de la Gazette du Palais, le «Tour de Paris du droit social» en huit étapes qui se dérouleront au sein de 8 cabinets qui ont acceptés d'y participer.

Cette formation gratuite en droit social validera 16 heures. La première étape aura lieu le **jeudi 29 juin de 9h à 11h** au cabinet Freshfields, 2/4 rue Paul Cézanne – 75008 Paris sur le

thème « Peut-on encore licencier pour motif économique ? »  
Places limitées, inscription préalable nécessaire.

Inscriptions : Cabinet Freshfields  
Tél. : 01 44 56 44 56 - Fax : 01 44 56 44 00  
E-mail : zuzanna.szmaj@freshfields.com

### Conférence AJFB

La Section Française de l'Association des Juristes Franco-Britanniques (AJFB) organise une conférence le samedi **1<sup>er</sup> juillet de 11h à 12h30** au Racing Club de France – Croix Catelan, Route de la Croix Catelan - 75016 Paris, sur le thème «Compara raison des pouvoirs des chefs d'Etat et des premiers ministres français et britanniques».

Entrée gratuite mais inscription préalable indispensable avant le mercredi 28 juin.

Renseignements et inscriptions :  
Association des Juristes Franco-Britanniques,  
Mme Béatrice Castellane  
10, rue Chardin – 75016 PARIS.  
Tél. : 01 45 20 69 60 - Fax : 01 45 20 69 80  
E-mail : ajfb.france@wanadoo.fr  
Site : www.franco-british-law.org

### Greffe des référés du TGI

En prévision de la suppression annoncée des prises de dates de référés par télécopie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006, le Tribunal de grande instance organise une réunion d'information le **22 juin 2006 à 11 h**.

Cette réunion, destinée aux avocats, se déroulera dans les locaux de la Première Chambre du Tribunal.

A cette occasion, une présentation du système de réservation de dates par le biais de E-Greffe sera faite par les Services du Greffe.

Venez donc nombreux !



# Commissions Ouvertes

Pour la validation au titre de la formation continue, il convient désormais de s'inscrire par mail : [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)

Les réunions des Commissions Ouvertes sont accessibles à tous les avocats.

Chacune vaut équivalence de 2 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

## Commission Management des Cabinets

Responsables : MM. Alain Bensoussan et Jean-François Forgeron

**Jeudi 22 juin à 18h**, salle du pont neuf

**Thème** : « Pourquoi passer à l'I.S ? »

Intervenant : M. Pierre-Yves Fagot, avocat à la Cour

## Commission Droit Immobilier

Sous-commission Promotion vente

Responsables : M. Hubert Gasnos et Mme Anne Dircks Dilly

**Mardi 27 juin à 18h**, salle du Barreau

**Thème** : « L'évolution de l'obligation de renseignement sur la chose vendue en matière immobilière ».

## Commission ouverte de Droit International Sous Commissions Afrique - Groupe OHADA

Responsable : Mme Frédérique Chiffot Bourgeois

**Mardi 27 juin de 17h30 à 19h30**, salle du Pont Neuf

**Thème** : « L'évolution du traité de l'O.H.A.D.A : la révision »

## Commission de droit de la Propriété Intellectuelle

Responsable : Mme Fabienne Fajgenbaum

**Mercredi 28 juin à 18h30** à la Bibliothèque de l'Ordre

**Thème** : « Identités numériques et identification des délinquants »

Intervenants : Mme Fabienne Fajgenbaum, responsable de la Commission, M. Olivier Iteanu, avocat à la Cour et M. David Benichou, Magistrat et Juge d'Instruction au Pôle Financier du TGI de Paris, chargé des affaires de Technologies de l'information en 2005-2006

## Commission de Droit Immobilier

Responsable : M. Jean-François Péricaud

Sous-commission Responsabilité, Assurance des Constructeurs

Responsable : M. Michel Vauthier

**Jeudi 29 juin à 18h**, salle du Barreau

**Thème** : « L'agence qualité construction : connaître et réduire les sinistres »

Intervenant : M. Marc Ducourneau, Directeur de l'agence Qualité Construction

## Commission ouverte de Droit International

Responsable : Bâtonnier Bernard Vatier

**Lundi 3 juillet à 9h**, Salle du Barreau

## Commission ouverte de Droit Immobilier

Responsable : M. Jean-François Péricaud

Sous-commission des Baux d'habitation et professionnels

Responsable : M. Vincent Canu

**Lundi 3 juillet à 18h**, salle du Barreau

**Thèmes** : « La loi du 13 juin 2006 relative au nouveau droit de préemption du locataire d'habitation. La loi E.N.L (engagement national pour le logement). Revue de Jurisprudence ».

Intervenants : M. Bertrand Racllet, M. Philippe Pelletier (sous réserve) et M. Vincent Canu

## Commission générale de Droit Commercial et Economique

Responsable : M. Bernard Feugère

Commission de droit bancaire, animée par Mme Bénédicte Bury, organise un cycle de réunions sur « l'incidence des réformes sur la pratique du droit bancaire »

**Mercredi 5 juillet de 18h à 20h**, salle du pont neuf

**Thème** : « L'incidence de la réforme du droit des sûretés ».

Intervenants : M. David Robine, Maître de conférences à l'Université de Rouen et Mme Bénédicte Bury, avocat à la Cour.

## Commission Ouverte de Droit Social

Responsables : Mme Franceline Lepany, Mme Véronique Tuffal-Nerson, M. Paul Bouaziz

Conférence débat

**Jeudi 6 juillet de 18h à 20h**, Bibliothèque de l'Ordre

**Thème** : « De la rédaction et de la lecture des arrêts de la Cour de Cassation ».

Intervenant : M. Yves Chagny, Conseil Doyen à la Cour de cassation

Renseignements et inscriptions :

Commissions ouvertes - Mme Laurence Le Tixerant

Fax : 01 44 32 49 93 - E-mail : [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)

Si vous souhaitez recevoir les annonces de réunions d'une ou plusieurs commissions, vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion des commissions, sur le site du Barreau de Paris uniquement : [www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

L'affluence croissante, et parfois inattendue, aux réunions des commissions ouvertes peut amener à des changements de salles ou d'horaire : soyez compréhensifs !



## Mardis de l'ADIJ



L'Association pour le développement de l'informatique juridique (ADIJ) organise une conférence le **mardi 4 juillet à 17h30** à la Maison du Barreau sur le thème « Paiement en ligne : l'état du droit face à la technique », animée par Mme Cathie-Rosalie Joly, Docteur en droit et directrice du site d'information juridique « NJuris.com » consacré aux nouvelles technologies et au droit de la consommation/distribution, également auteur de l'ouvrage « Paiement en ligne : sécurisation juridique et technique » paru aux éditions Hermès Sciences Lavoisier.

Renseignements et inscriptions :  
Mme Christiane Féral-Schuhl,  
Présidente de l'ADIJ  
Fax : 01 42 68 15 45  
E-mail : coordination.adij@salans.com  
Site : www.adij.fr

## Réforme de la procédure civile



L'association des anciens avoués Droit et Procédure organise une réunion information-débat le **mardi 4 juillet à 17h30** à l'auditorium de la Maison du Barreau, sur le thème « Réforme de la procédure civile : le décret du 28 décembre 2005 ».

### Au programme :

- Accueil des participants par M. Jean-Louis Bigot, AMCO, avocat à la Cour, Président de l'association Droit et Procédure ;
- « Le point de vue du Tribunal » par M. Jacques Bichard, premier Vice-président chargé du Service Civil au Tribunal de grande instance de Paris ;
- « Application devant la Cour d'appel » Mme Caroline Bommart-Forster, avoué près la Cour d'appel de Paris ;
- « Notifications et signification » par M. Denis Calippe, Président de la Chambre Départementale des Huissiers de Justice de Paris ;

- « Le point de vue de l'avocat » M. Xavier Normand-Bodard, AMCO, avocat à la Cour.

Paf : avocats stagiaires : 23 € ;  
avocats inscrits et tout autre participant : 30 €.

Inscriptions : Mme Véronique Jeandé  
17 bis, route du Moulin à Vent  
78740 Vaux sur Seine  
Tél. : 01 34 74 38 95 – Fax : 01 34 74 16 21  
Portable : 06 88 90 78 12  
E-mail : jeande.veronique@free.fr



## 1<sup>re</sup> convention de droit économique

L'association des avocats spécialistes en Droit Economique organise la 1<sup>re</sup> convention de droit économique le **mardi 4 juillet à 9h30** au Palais des Congrès de Lille, 1 boulevard des Citées Unies – 59777 Lille.

### Au programme :

- « Actualité du droit européen - libre circulation des services » par M. Dominique Voillemot, Président de la Délégation des Barreaux de France et M. Alain Desmazière de Sechelles, avocat spécialiste en Droit communautaire ;
- « Le droit de la concurrence au service de la stratégie des entreprises » animé par M. Aurélien Condomines, avocat à la Cour, Mme Cécile Plaidy, Solicitor et M. Frédéric Duponchel, Directeur Général d'Accuracy (groupe AON) ;
- « Actualité du droit de la franchise et de la distribution » par Mme Odile Lajoix, avocat à la Cour, et Mme Nicole Van Crombrugge, avocat au Barreau de Bruxelles ;
- « Actualité de l'action de groupe des consommateurs » par M. François-Xavier Mattéoli, Président de la Commission Règles et Usages du CNB, M. Michel Crochart, avocat spécialiste en Droit Économique et Mme Isabelle Faujour, Directrice adjointe au niveau national de Que Choisir.

*Les avocats du Barreau de Paris pourront valider 6 heures de formation (attestation délivrée par le CRFPA du Nord Ouest).*

Renseignements et inscriptions :  
Tél. : 01 70 71 53 80  
E-mail : legiteam@free.fr  
Site : www.salonjuridique.com

## Vie du Palais

### Association Lou Mesclun

L'Association Lou Mesclun, Foyer des amitiés de la région niçoise à Paris, organise le **19 juin à 18h30** au Jockey Club, 2 rue Rabelais - 75008 Paris, une réunion ouverte au cours de laquelle le Professeur Philippe Robert exposera le projet déjà partiellement engagé de la création à Nice d'un institut de pointe Alzheimer au CHU de Nice l'Archet, en partenariat avec la Fondation Pompidou. Cette réunion sera présidée par Mme Claude Pompidou qui interviendra sur le sujet.

Renseignements et inscriptions :  
Financière Atlas  
Mme Nicole Mizrahi  
4 Place Vendôme - 75001 Paris  
Fax : 01 44 50 88 44  
E-mail : nmizrahi@finatlas.com

### Concours de la Conférence

Les séances du concours de la Conférence, présidées par le Bâtonnier, ont lieu à la Bibliothèque de l'Ordre, à 19h30. Les deux dernières séances du 1<sup>er</sup> tour auront lieu :

● **jeudi 22 juin**, 27<sup>e</sup> séance.

L'invité sera M. Jean François Khan, écrivain.

### Sujets :

- « Les libertins ont ils le droit de prier ? » ;
- « Faut-il faire tomber le masque ? ».

Rapporteur : Mme Delphine Jaafar, 7<sup>e</sup> secrétaire.

● **mardi 27 juin**, 28<sup>e</sup> et dernière séance.  
Sujets :

- «Le Tribunal est-il une surface de réparation ?»

- «Faut-il supprimer la dernière séance ?»

Rapporteur : M. Alexandre Limbour, 3<sup>e</sup> secrétaire

Renseignements :  
M. Benoît Deniau, 11<sup>e</sup> secrétaire  
Tél. : 01 53 70 10 40  
Fax : 01 53 70 10 41  
E-mail : benoit.deniau@bdf.net

### Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris

Après avoir rencontré toutes sortes de ligues de toutes origines, pour la première fois depuis sa création, la LIBAP (Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris) affrontera... la LIBAP le vendredi 23 juin à 21h, salle du Patronage du Laïc du XV<sup>e</sup>, 72 avenue Félix Faure 75015 Paris.

Renseignements et réservations : LIBAP  
Tél. : 06 84 77 23 12  
Site : [www.libap.org](http://www.libap.org)  
E-mail : [Claudia.Vogt@fr.bosch.com](mailto:Claudia.Vogt@fr.bosch.com)

### Secrétaires et anciens secrétaires de la Conférence

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association amicale des secrétaires et anciens secrétaires de la Conférence des avocats du Barreau de Paris aura lieu le **lundi 26 juin à 17h30**, à la Bibliothèque de l'Ordre.

Le dîner traditionnel de l'Association aura lieu, quant à lui, le **mercredi 5 juillet à 19h30**, sous la présidence du Bâtonnier Mario Stasi, au restaurant du Polo de Bagatelle.

Cravate noire.

Participation : 92,87 € (cotisation comprise).

Chèques à l'ordre de l'Association, à adresser à M. Stéphane Lataste, trésorier - 2, avenue Hoche - 75008 Paris. Pour les amateurs de football,

un écran de télévision sera installé pour suivre les matchs de la coupe du monde.

Renseignements et inscriptions :  
M. Stéphane Lataste, AMCO  
Tél. : 01 40 53 10 10 - Fax : 01 40 53 10 20  
E-mail : [lataste@stasiparis.com](mailto:lataste@stasiparis.com)

### Place Dauphine Place du Barreau

Le **6 juillet prochain**, le Barreau de Paris organise la 2<sup>e</sup> journée des associations sous le titre «Place Dauphine - Place du Barreau».

Pour l'animer, de nombreuses associations du Palais ont déjà répondu présentes et l'accent sera mis cette année sur leurs activités «spectacles» et dégustations.

La Place Dauphine sera celle du Barreau à partir de 11h dans un cadre ludique et convivial.

Cette agréable journée se clôturera par un buffet et une soirée dansante sur la Place, avec les formations musicales avocats-magistrats (classique, gospel et rock).

Prenez le temps de venir vous divertir : «Place Dauphine - Place du Barreau», c'est votre journée alors n'hésitez pas à venir nombreux !

Contact : Virginie Romary,  
chargée de communication  
Tél. : 01 44 32 47 60 - Fax : 01 44 32 47 36  
E-mail : [vromary@avocatparis.org](mailto:vromary@avocatparis.org)

## Carnet

### Dons à la bibliothèque

Ont déposé des ouvrages à la bibliothèque de l'Ordre :

Mme Karine Vilret-Huot, avocate à la Cour, «Assurance-vie : instrument de crédit. Les garanties sur polices d'assurance-vie au Grand Duché de Luxembourg» ;

M. Francis Mayer, directeur général de la Caisse des dépôts, «Rapport

moral sur l'Argent dans le Monde (2006) édité par l'Association d'économie financière» ;

Mme Nicole Guedj, avocate à la Cour, «Ressources et handicap, Guide des droits des personnes handicapées» ;

M. Olivier Chaduteau, «Positionnement et développement des cabinets de services professionnels» ;

MM. Jean-Louis. Nadal, Procureur général près la cour de cassation et Guy Canivet, Premier président de la Cour de cassation, «Rapport annuel 2005 de la Cour de cassation» ;

MM. Laurent Dejoie et Jacques Combret, notaires, «Les personnes vulnérables» (102<sup>e</sup> Congrès des notaires de France) ;

M. Henri de Richemont, avocate à la Cour, «Rapport (Sénat) : Réforme des successions et des libéralités» ;

M. Bernard Poujade, avocate à la Cour, «Droit de l'urbanisme» ;

La Société de Législation comparée, «Egalité des sexes : la discrimination positive en question. Une analyse comparative» (ouvrage collectif sous la direction de M. Miyoko Tsujimura et Mme Danièle Lochak) ;

L'association Présaje, «Désirs et peurs alimentaires au XXI<sup>e</sup> siècle» (ouvrage collectif sous la direction de Mme Isabelle Proust).

*Le Bâtonnier et le Conseil remercient les donateurs.*

### Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de : M. Georges-Wagner, avocate honoraire, AMCO, ancien secrétaire de la Conférence, survenu le 11 juin à l'âge de 85 ans.

*Le Bâtonnier et le Conseil adressent à sa famille leurs sincères condoléances.*

Rédacteur en chef  
Serge Perez, AMCO, avocate à la Cour  
Rédactrice  
Stéphanie Le Traou  
Maquette  
Lara Bajjak

# Barreau de Paris Solidarité

Cycle de conférences de sensibilisation  
au droit de la solidarité

**vendredi 23 et samedi 24 juin**

Bibliothèque de l'Ordre

L'Ordre des avocats de Paris  
(service de l'Accès au Droit)  
et l'Ecole de Formation du Barreau  
(Direction de la Formation Continue)  
proposent une formation aux avocats bénévoles  
qui participent ou souhaitent participer aux  
actions du Barreau de Paris Solidarité.

## VENDREDI 23 JUIN

14h00

### Ouverture

par Mme Marie-Chantal Cahen, MCO,  
chargée de l'Accès au droit

14h15

### Droit de la famille

(divorce - filiation - autorité parentale)  
par Mme Marie-Hélène Isern-Real, avocat à la Cour.

15h30

### Mécanismes de l'Aide Juridictionnelle Commissions d'Office

par Mme Marie-Chantal Cahen, MCO, chargée de  
l'Accès au droit, et Mme Marie-Claude Defossez-  
Perard, avocat à la Cour, Directrice du Service Accès  
au droit.

16h00

### Droit pénal

par M. Philippe Gréciano, avocat à la Cour,  
Maître de Conférences à l'Université de Paris X

17h00

### Droit du logement

par M. Pierre-Henri Hanoune, avocat à la Cour

18h00

### Droit du surendettement

par M. Denis Talon, AMCO et  
Mme Aude Bouruet-Aubertot, avocat à la Cour

## SAMEDI 24 JUIN

9h00

### Droit des étrangers

par M. Abderrazak Boudjelti, avocat à la Cour,  
et Mme Christine Martineau, avocat à la Cour

14h00

### Droit des victimes d'infractions pénales

par Mme Aurélie Coviaux, avocat à la Cour

15h30

### Droit du travail

par M. Julien Bouzerand, avocat à la Cour

BARREAU DE PARIS  
SOLIDARITÉ

on a Tous droit  
au droit

MAIRIE DE PARIS



DROITS  
URGENCE



Renseignements et inscriptions :  
Mme Suzanne Palau, accès au droit  
Tél. : 01 44 32 47 03  
Fax : 01 44 32 48 24  
E-mail : spalau@avocatparis.org

